



ADOPTION DU BUDGET 2016-2017

Conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est donné que le budget de l'année 2016-2017 de la Commission scolaire des Patriotes sera soumis pour adoption au Conseil des commissaires à la séance en ajournement du 28 juin 2016, à 20 h 30, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
ce 1^{er} juin 2016.

Luc Lapointe,
Directeur général intérimaire